



FICHE DE POSTE

Cycle 2019-9 ATE n°005

- *poste susceptible d'être vacant* –

- *prise de poste envisagée au 1^{er} septembre 2019* –

- *poste logé par nécessité absolue de service ou indemnité de logement* -

Catégorie d'emploi : Agent technique de l'environnement

Service / secteur : Val d'Azun et vallée des gaves

UT : unité territoriale Bigorre

Localisation : Parc national des Pyrénées à Arrens Marsous et vallée des gaves

Nom & fonction du N + 1 :

Monsieur le Chef de secteur du Parc national des Pyrénées en val d'Azun et vallée des gaves

Rôle :

Comme garde-moniteur au Parc national des Pyrénées, l'agent concerné assure une mission de surveillance et de protection du patrimoine naturel, culturel et paysager, informe les publics et assure le suivi scientifique des espèces.

Il exerce au Parc national des Pyrénées en vallée des gaves et à Arrens Marsous, au sein d'une unité territoriale Bigorre, sous l'autorité du chef de secteur (*technicien de l'environnement*) et du chef de l'unité territoriale. Il est placé sous l'autorité du Procureur de la République quand il exerce une mission de police de la nature.

Le garde-moniteur assure sur le terrain, au quotidien, un rôle d'interface avec les différents partenaires (*socio-économiques, élus, habitants...*). Il exerce ses missions en lien avec les objectifs et orientations de la charte du territoire du Parc national des Pyrénées et participe par ses missions à la mise en œuvre d'actions de la charte du territoire du Parc national des Pyrénées.

Dans le cadre de la mutualisation des moyens au sein des Unités territoriales, le garde-moniteur peut être amené à exercer, l'ensemble de ses missions sur le ou les autres secteurs qui composent l'une ou l'autre des unités territoriales du Parc national des Pyrénées.

En l'absence du chef de secteur, le garde-moniteur peut être amené à exercer une mission d'agent relais.

Missions :

Missions de police de l'environnement en tant qu'inspecteur de l'environnement :

Police administrative :

Le garde-moniteur est impliqué dans les activités de police administrative sous l'autorité du directeur (*cœur du Parc national*) :

- il peut être impliqué dans le processus d'instruction : expertise terrain de la zone de travaux, analyse de la pertinence des mesures proposées pour éviter, réduire, voire compenser les impacts du projet sur l'environnement.

- il peut être amené à contrôler la conformité des travaux/installations/activités réalisés par rapport aux autorisations administratives obtenues.

Police judiciaire :

Le garde-moniteur est assermenté et commissionné et fait respecter la réglementation du Parc national et le code de l'environnement (*fonction de police de la nature*). Il assure des missions de surveillance générale ou ciblée au titre du respect du code de l'environnement, de la réglementation du Parc national et du patrimoine du Parc national des Pyrénées.

Missions liées à la connaissance du patrimoine naturel, culturel et paysager :

L'agent technique de l'environnement est amené à observer l'évolution du patrimoine du Parc national des Pyrénées et à identifier les points de dégradation du milieu naturel. Il participe ou réalise des inventaires scientifiques faune, flore, paysages, patrimoine culturel, selon les besoins identifiés et les protocoles en vigueur.

Il est engagé dans des opérations ponctuelles ou régulières d'observation et de comptage d'espèces faune et ou flore selon les besoins identifiés et les protocoles en vigueur.

Il peut être amené à former d'autres agents ou partenaires sur une thématique patrimoniale qu'il connaît bien.

Missions techniques, de gestion et d'aménagement concernant le patrimoine naturel :

L'agent technique de l'environnement participe à des actions d'aménagement concernant le patrimoine naturel.

Dans le cadre de ses missions, après identification des dégradations du milieu naturel, il participe à des aménagements pour éviter de nouvelles dégradations.

Il participe à des chantiers de création, de réhabilitation et d'entretien de sentiers, de signalétique et de balisage.

Il est amené à effectuer des constats à l'occasion de dommages occasionnés par la faune sauvage. Il peut participer ponctuellement à des missions de régulation des espèces en zone cœur du Parc national des Pyrénées.

Missions d'accueil, de pédagogie, d'information auprès du public :

Il informe et sensibilise les publics locaux, usagers et touristes sur les enjeux de la protection du Parc national des Pyrénées et de l'environnement et sur la réglementation.

Il prépare et anime des séances d'information et de sensibilisation à la protection de l'environnement auprès du grand public et des présentations auprès de groupes scolaires dans le cadre de projets pédagogiques, classes découvertes ou sorties scolaires. Il peut être amené à répondre aux sollicitations des médias (*reportages, interviews.*)

Enjeux et dossiers principaux du poste proposé :

Missions de surveillance :

Surveillance en zone cœur du Parc national des Pyrénées au secteur du Val d'Azun dont :

1. respect de la réglementation du Parc national,
2. surveillance du plan de chasse à l'isard
3. surveillance pêche lacs
4. police administrative, veille sur les travaux et autorisations en cœur du Parc national des Pyrénées (*hélicoptages, circulation, manifestation sportives etc...*).

Missions naturalistes :

Participation à toutes les missions naturalistes du secteur (*cf. en supra*). Une nouvelle répartition des référents du secteur sera effectuée durant le second semestre 2019.

Missions constats –prédateurs :

Réalisation de constats de dommages aux troupeaux liés aux prédateurs.

Aptitude à travailler dans un contexte parfois tendu.

Missions de pédagogie et d'accueil :

Participation au programme d'animations (*sorties thématique sur le terrain, points rencontres, conférences à la maison du Parc national des Pyrénées, animations particulière dans le cadre de la charte et du développement durable*)

Missions relatives aux travaux :

l'ide au suivi des travaux et à l'entretien des sentiers dans le cœur du Parc national des Pyrénées.

Problématique du secteur :

Haute montagne – aptitude au déplacement en montagne en toutes saisons.

Fréquentation hivernale et estivale.

Relations internes :

Encadrement de personnel :

Oui

Non

Fonctions transversales :

Oui

Non

Chef de projet(s) :

Oui

Non

Référent thématique :

Oui

Non

Cf. en supra.

Compétences nécessaires ou à développer :

1 - compétences techniques :

Compétences d'un naturaliste généraliste, capacités au déplacement sur un terrain de montagne en toute sécurité et en toutes saisons, compétences en éducation à l'environnement, maîtrise des outils informatiques et des logiciels utilisés par l'établissement.

3 - compétences relationnelles :

Capacité à travailler en équipe et en réseau, capacité d'écoute, ouvert aux relations extérieures quotidiennes.

Evolution possible :

En fonction des règles statutaires, de l'organisation de l'établissement public et des missions transversales au sein de l'établissement public.

Conditions de travail :

- forte disponibilité, y compris de nuit et le week end et les jours fériés, du fait de déplacements quotidiens sur le périmètre du secteur et des unités territoriales, des amplitudes horaires en fonction des nécessités de suivi scientifique ou de surveillance et des conditions de pratique (*météorologie, type de terrain, saisonnalité, relationnel et réunions...*),
- bon relationnel du fait de nombreux contacts,
- bonne condition physique,
- maîtrise de la pratique et des techniques et matériels spécifiques pour les déplacements en montagne,
- respect strict des règles en matière de sécurité (*conditions d'interventions, équipements de sécurité, protocoles de formation continue, sécurité en montagne...*),
- port de la tenue spécifique aux corps des agents techniques de l'environnement et au Parc national des Pyrénées (*uniforme*),
- commissionnement obligatoire pour exercer la mission de police de la nature,
- capacité à utiliser de nombreux matériels (*équipements de protection individuel et collectif, matériels de sécurité estival et hivernal, matériel photo/vidéo/projection, outils pédagogiques, véhicules, outillage, etc.*),
- respect et entretien du matériel individuel et collectif (*équipements de protection individuel et collectif, matériels de sécurité estival et hivernal, matériel photo / vidéo / projection, outils pédagogiques, véhicules, outillage, etc.*),
- poste classé dans le groupe II du RIFSEEP des agents techniques de l'environnement.

Fait à Tarbes, le 10 janvier 2019.



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Secrétariat général / Direction des Ressources humaines
**PM 104 - DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTATION
AU TITRE DU CYCLE DE MOBILITÉ N° 20 /**

ADMINISTRATION

Matricule ReHuCit :

BOP qui rémunère l'agent :

CANDIDAT :

Nom Prénom :

N° sécurité sociale :

Macro grade : A B C Administration d'origine :

Corps : Grade :

Service actuel / structure : Depuis le :

Fonctions actuelles : Depuis le :

Affectation(s) demandée(s) par ordre de priorité (y compris demandes hors MTES/MCT) :

Choix N°	N° Mobilité	Service/Structure	Libellé du poste

Remplir un formulaire complémentaire si vous demandez plus de 5 affectations Formulaire n° /

Commentaire :

Motif Article 60 :

Rapprochement (conjoint, PACS) (1) Suppression de poste (2)

CIMM Outre-Mer (3) Handicap (3)

Fonctions exercées dans un quartier urbain « difficile » (3)

Date : Signature :

Autre motif :

Raison familiale Concrétisation d'une promotion

Raison médicale (4) Demande conjointe

Réintégration Nom du conjoint :

AVIS DU DIRECTEUR DU SERVICE D'ORIGINE

Favorable

Défavorable (avis à motiver)

Motif :

Date : Signature :

Poste classé en :

ou N° de Mobilité

AVIS DU DIRECTEUR DU SERVICE D'ACCUEIL

Favorable

Défavorable (avis à motiver)

Ordre de classement du candidat :

Motif :

Non classé car poste non vacant

Si poste publié susceptible d'être vacant, information actualisée sur la vacance du poste (retraite, détachement sortant, disponibilité) :

Date : Signature :